

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 23 février 2017 – 7h30

Résultats consolidés 2016 du groupe Dexia

Politique active mise en œuvre par le groupe afin de renforcer sa structure et de se prémunir contre d'éventuels chocs exogènes

- *Mise en œuvre de mesures de préservation du capital visant à renforcer la solvabilité dans un contexte d'accroissement des exigences réglementaires et de volatilité macro-économique*
- *Gestion prudente de la liquidité visant à anticiper d'éventuelles tensions sur les marchés financiers en 2017*
- *Lancement d'une réflexion afin d'adapter le modèle opérationnel dans un contexte de réduction de la taille de l'entreprise*

Résultat net de EUR +353 millions, porté par des éléments à caractère exceptionnel

- *Résultat intégrant notamment l'impact de la reprise de la provision comptabilisée sur Heta Asset Resolution AG (EUR +136 millions), ainsi qu'un résultat lié au contexte de taux d'intérêt négatifs (EUR +144 millions)*
- *Contribution positive des éléments de volatilité comptable (EUR +90 millions) et des éléments non-récurrents (EUR +122 millions)*
- *Impact significatif des taxes bancaires et contributions aux fonds de résolution, représentant environ 30 % des charges opérationnelles*

Total de bilan à EUR 212,8 milliards au 31 décembre 2016, en réduction de EUR -17,5 milliards sur l'année, sous l'effet de la réduction des portefeuilles d'actifs

Résultat positif de l'exercice et impact favorable des mesures de préservation du capital portant le ratio CET1 à 16,2% au 31 décembre 2016.

Wouter Devriendt, administrateur délégué de Dexia SA, a déclaré : « *Le résultat positif de l'année 2016 vient renforcer la solvabilité du groupe, un point important dans le contexte de l'année 2017. Ce résultat ne peut cependant pas constituer une base d'extrapolation pour l'avenir, car il s'agit des chiffres d'une banque en résolution qui reste particulièrement sensible à la volatilité du contexte macroéconomique. En 2017, nous devons rester attentifs à l'évolution de la base de coûts et poursuivre les mesures de renforcement de la solvabilité. Parallèlement, nous devons nous atteler à améliorer la gestion de notre risque opérationnel, émanant d'une infrastructure complexe et souvent obsolète. La conduite de la résolution du groupe, dans des circonstances difficiles, n'est possible que grâce à l'engagement quotidien de nos 1 083 collaborateurs et je les en remercie.* »

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « *Porté par une gouvernance élargie et renouvelée, le groupe a engagé une politique active lui permettant d'adapter sa structure au défi que représente la gestion d'une entité en résolution dans un contexte incertain et un environnement réglementaire en constante mutation. Il est important de conserver une politique de gestion prudente et proactive et de poursuivre la transformation engagée, indispensable pour mener à bien la résolution de Dexia.* »

Introduction

L'année 2016 a vu une amélioration de la conjoncture économique aux Etats-Unis et en Europe ainsi qu'une volatilité importante des marchés financiers, liée notamment aux événements politiques majeurs tels que le vote en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les élections présidentielles aux Etats-Unis et le rejet de la réforme constitutionnelle promue par le Premier ministre Renzi en Italie.

Cet environnement économique a incité la Réserve fédérale à amorcer une remontée progressive des taux d'intérêt aux Etats-Unis lors du 4^e trimestre, alors que la Banque centrale européenne a prolongé sa politique monétaire accommodante.

Cette volatilité se reflète dans les résultats 2016 du groupe Dexia, engendrant des variations importantes des « éléments de volatilité comptable » et de la taille de bilan d'un trimestre sur l'autre.

Le conseil d'administration de Dexia SA s'est réuni le 22 février 2017 et a arrêté le compte de résultat et le bilan de Dexia SA pour l'exercice 2016.

Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés annuels 2016 du groupe Dexia

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 31 décembre 2016 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, reprises ci-dessous.

- Le plan d'affaires a été construit à partir de données de marché observables à fin septembre 2012 ; les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes sont révisées dans le cadre des revues d'ensemble biannuelles du plan.

En particulier, la mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au 30 juin 2016 et validée par le conseil d'administration de Dexia du 16 novembre 2016 prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables. Elles intègrent également les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV et la mise en œuvre de la norme IFRS 9 à partir de 2018, basée sur les hypothèses connues à ce jour.

Le plan d'affaires ainsi révisé conduit à des ajustements par rapport au plan d'origine. Ceux-ci entraînent une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, mais, à ce stade, ne remettent pas en cause la nature et les fondamentaux de la résolution.

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités ainsi que celui de la notation de Dexia Crédit Local.
- Il suppose par ailleurs que Dexia conserve une bonne capacité de financement, qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés.

De ce point de vue, depuis la validation du plan de résolution ordonnée en décembre 2012, la structure de financement du groupe a bénéficié d'une progression des financements de marché, sécurisés ou garantis, à un coût sensiblement plus faible qu'anticipé dans le plan d'affaires, pour des volumes plus importants et des maturités plus longues. Ceci a permis au groupe de réduire son recours au financement des banques centrales et de sortir des mécanismes de financement dérogatoires mis en place en 2012. Dexia, dans le cadre d'une gestion prudente de sa liquidité, a également veillé à constituer des réserves de liquidité dans le but, notamment, de faire face à une

augmentation du montant du cash collatéral¹ versé à ses contreparties de dérivés. Le montant de ces réserves s'élève à EUR 18,2 milliards au 31 décembre 2016.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires.

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par une évolution des règles comptables et prudentielles.
- Les caractéristiques financières de Dexia depuis son entrée en résolution ne lui permettent pas de s'assurer du respect de certains ratios réglementaires sur la durée.

Le groupe Dexia présente une sensibilité à l'évolution de son environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit, dont les variations sont susceptibles d'impacter le plan d'affaires. En particulier, une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe, via une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés (la sensibilité du besoin de liquidité à ce paramètre étant de l'ordre de EUR +1 milliard pour une baisse de 10 points de base des taux à long terme) ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation de la réserve AFS et du niveau de capital réglementaire du groupe.

- Enfin, dans le cas où la capacité d'absorption par le marché de la dette garantie par les Etats serait moindre, Dexia devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses qui impacteraient directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires.

1. Événements et transactions significatifs

- *Evolution de la gouvernance et élargissement du comité de direction à six membres afin de renforcer le pilotage du groupe et la gestion de la continuité opérationnelle*
- *Mise en œuvre de mesures de préservation du capital*
- *Lancement d'une réflexion sur l'adaptation du modèle opérationnel*

A – Avancées du plan de résolution ordonnée

L'année 2016 a été marquée par des taux d'intérêt historiquement bas et une forte volatilité des marchés financiers, liée notamment à une incertitude politique élevée. Dans ce contexte, le groupe a fait évoluer sa gouvernance et a poursuivi la mise en œuvre du plan de résolution ordonnée, centrée sur trois objectifs stratégiques :

- Le maintien de la capacité de refinancement du groupe ;
- La préservation de la base de capital et le respect des ratios de solvabilité ;
- Le maintien de la continuité opérationnelle.

1. Évolution de la gouvernance du groupe

La gouvernance du groupe Dexia a été profondément remaniée au cours de l'année 2016, avec plusieurs nominations au sein des comités de direction de Dexia et de Dexia Crédit Local.

¹ Dépôts ou valeurs remis par Dexia à ses contreparties en garantie des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises (swaps).

Le 18 mai 2016, Wouter Devriendt a été nommé par l'assemblée générale de Dexia SA en qualité d'administrateur délégué et de président du comité de direction de Dexia SA, en remplacement de Karel De Boeck.

Le 1^{er} juillet 2016, Véronique Hugues a remplacé Pierre Vergnes, démissionnaire, en qualité d'administrateur exécutif et directeur financier de Dexia SA.

Guy Cools a été nommé responsable de la filière « Actifs », en remplacement de Claude Piret, dont le mandat a pris fin le 23 octobre 2016. Guy Cools a ensuite intégré le comité de direction de Dexia au 1^{er} janvier 2017.

Enfin, en novembre 2016, Aline Bec a été nommée directeur des opérations (Chief Operating Officer). Compte tenu de l'importance de cette fonction pour la continuité et la transformation opérationnelle du groupe, le conseil d'administration a décidé d'intégrer Aline Bec au comité de direction de Dexia SA au 1^{er} janvier 2017.

À la suite de ces évolutions, au 1^{er} janvier 2017, le comité de direction de Dexia SA est composé de 6 membres :

- Wouter Devriendt, en tant qu'administrateur délégué
- Véronique Hugues, en tant que directeur financier
- Johan Bohets, en tant que directeur des risques
- Benoît Debroise, en tant que responsable de la filière « Financements et marchés »
- Guy Cools, en tant que responsable de la filière « Actifs »
- Aline Bec, en tant que directeur des opérations

La gouvernance de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrée, les membres du comité de direction de Dexia sont également membres du comité de direction de Dexia Crédit Local.

2. Gestion prudente de la liquidité combinée à une évolution de la structure de financement

En dépit d'un contexte de marché incertain, le groupe Dexia est parvenu à faire évoluer favorablement sa structure de financement au cours de l'année 2016.

Le volume de financement du groupe s'est fortement réduit sous l'effet de la baisse des portefeuilles d'actifs, malgré une évolution erratique et un niveau moyen élevé du cash collatéral net versé par le groupe à ses contreparties de dérivés. Ainsi, il s'établit à EUR 146,5 milliards fin 2016, contre EUR 162,8 milliards fin 2015.

La baisse du volume de financement a permis au groupe de diminuer son recours aux financements souscrits auprès de la Banque centrale européenne, actuellement plus onéreux que les financements de marché. L'encours total, qui s'élevait à EUR 15,9 milliards fin décembre 2015, a été ramené à EUR 655 millions au 31 décembre 2016. En conséquence, la structure de financement du groupe a été profondément modifiée, la majorité du financement reposant désormais sur les financements garantis et les financements sécurisés de marché, qui représentent respectivement 49 % et 41 % des financements au 31 décembre 2016.

De plus amples informations sur le refinancement du groupe Dexia en 2016 sont fournies à la section « Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia ».

3. Préservation de la base de capital réglementaire et maintien des ratios de solvabilité

La préservation de la base de capital réglementaire ainsi que le maintien des ratios de solvabilité sont un élément-clé de la résolution de Dexia.

La déduction progressive de la réserve AFS du capital réglementaire, conformément au calendrier défini par la directive CRD IV, et le renforcement des exigences applicables à Dexia en 2017 ont pour conséquence une pression importante sur les ratios de solvabilité de Dexia et de Dexia Crédit Local cette année.

En 2016, Dexia a donc mis en œuvre des mesures de préservation du capital permettant d'accroître l'excédent en capital réglementaire.

Ces mesures ont été axées notamment sur la cession ciblée d'actifs permettant une réduction de la réserve AFS et une diminution importante des actifs pondérés des risques. Elles ont également porté sur la vente de participations directement déduites des fonds propres.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia s'établit à 16,2 % au 31 décembre 2016 et le ratio « Total Capital » à 16,8 %.

Le ratio « Common Equity Tier 1 » et le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'élèvent respectivement à 13,1 % et 13,4 % au 31 décembre 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, le ratio « Total Capital » est estimé à 14,5 % pour Dexia SA et à 11,3 % pour Dexia Crédit Local, soit au-dessus de l'exigence minimum de 9,875 % imposée par la Banque centrale européenne.

En 2017, Dexia continuera à suivre l'évolution de sa base de capital réglementaire avec beaucoup d'attention afin de respecter les exigences de fonds propres fixées par la Banque centrale européenne. Comme en 2016, des ventes ciblées d'actifs pourraient être exécutées afin de renforcer la solvabilité du groupe. Cette dernière demeure en effet très sensible à l'évolution de paramètres exogènes tels que les marges de crédit, les bases de taux d'intérêt ou de devises.

De plus amples informations sur les ratios de solvabilité du groupe Dexia sont fournies à la section « Solvabilité ».

4. Maintien de la continuité opérationnelle et simplification de la structure du groupe

Afin de mener à bien la gestion en extinction de ses actifs résiduels, le groupe Dexia se doit de maintenir sa continuité opérationnelle. Ceci implique une simplification et une plus grande intégration de ses activités. Un recours à l'externalisation pourrait également être envisagé pour assurer la pérennité des certaines activités, tout en offrant une plus grande flexibilité des coûts.

a- Centralisation des activités de Dexia en Espagne et au Portugal

Le groupe Dexia a engagé depuis plusieurs années des réflexions sur les actions lui permettant de simplifier son modèle opérationnel, d'en renforcer la résilience, de limiter et de rendre plus flexibles ses dépenses opérationnelles. Ces réflexions ont abouti à un projet de centralisation des activités opérées jusqu'alors par Dexia Sabadell S.A., filiale de Dexia Crédit Local basée à Madrid, ainsi que par sa succursale à Lisbonne.

Cette centralisation des activités s'est concrétisée le 1^{er} novembre 2016 avec la fusion transfrontalière par absorption de Dexia Crédit Local et de sa filiale Dexia Sabadell. Simultanément, deux nouvelles succursales de Dexia Crédit Local, baptisées *DCL Sucursal en España* et *DCL Sucursal em Portugal* ont démarré leurs activités.

A la même date, la gestion des actifs et des dérivés des deux entités espagnole et portugaise a été transférée vers les systèmes de gestion de Dexia Crédit Local à Paris.

Cette fusion a eu un effet rétroactif comptable au 1^{er} janvier 2016.

b- Réflexions sur l'externalisation de certaines activités de production de Dexia

Dexia a élargi les réflexions engagées en 2015 sur l'opportunité d'externaliser certaines activités de marché de la banque à d'autres fonctions de production, plus particulièrement les activités d'élaboration de reporting, de traitement des opérations et de développement et de maintenance des systèmes d'information. Cette initiative, qui ne concerne que les activités réalisées depuis la France et la Belgique, permettrait à Dexia de répondre plus efficacement aux enjeux de sa résolution ordonnée : la gestion de la décroissance du portefeuille d'actifs, la maîtrise des coûts opérationnels et le contrôle des risques.

c- Retrait de la cotation des actions de Dexia SA sur les Bourses de Paris et Luxembourg

Afin de simplifier le fonctionnement du groupe et de réduire ses charges opérationnelles, Dexia a procédé au retrait de la cotation des actions Dexia SA sur les Bourses de Paris et de Luxembourg, à compter du 12 décembre 2016. L'action Dexia SA reste cotée sur Euronext Brussels, le marché de référence.

d- Poursuite de la simplification des structures du groupe

En ligne avec sa volonté de simplifier la structure du groupe, Dexia a mené les travaux requis pour conduire à la liquidation de Dexia Luxembourg (anciennement Dexia LdG Banque) et de Dexia Real Estate Capital Markets (DRECM). La liquidation de Dexia Luxembourg est intervenue le 29 décembre 2016, sans impact sur les comptes consolidés du groupe. L'Etat du Delaware a par ailleurs prononcé la liquidation de DRECM le 23 décembre 2016 et une charge non significative subsiste dans les comptes du groupe liée au passage en résultat d'un écart de conversion.

B – Autres éléments significatifs

1. Evolution du risque de crédit et du risque lié aux crédits structurés

Au 31 décembre 2016, le portefeuille de crédit du groupe Dexia demeure globalement de bonne qualité avec ~90 % des expositions notées dans la catégorie « investment grade ».

L'année 2016 a été marquée par l'évolution favorable des dossiers concernant Heta Asset Resolution AG en Autriche et les crédits structurés en France.

a- Heta Asset Resolution AG : Cession de l'ensemble des titres reçus dans le cadre de l'accord conclu avec la République d'Autriche

Dexia a cédé l'ensemble des titres reçus dans le cadre de l'échange conclu avec la République d'Autriche et n'a désormais plus d'exposition à Heta Asset Resolution AG.

Pour rappel, en 2015, l'Autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers avait adopté un moratoire temporaire sur une partie substantielle de la dette (capital et intérêts) de Heta Asset Resolution AG. Par ailleurs, la dette avait été partiellement annulée dans le cadre d'un bail-in imposé par le régulateur autrichien le 10 avril 2016. Dexia avait constitué une provision de EUR 197 millions, correspondant à 44 % de son exposition de EUR 395 millions sur Heta Asset Resolution AG et de 5 % de ce montant afin de couvrir son exposition sur les dérivés associés.

Après une longue période de discussions entre la République d'Autriche et le consortium des créanciers de Heta Asset Resolution AG, réuni autour de Dexia Kommunalbank Deutschland, les parties sont parvenues à un protocole d'accord le 18 mai 2016. Celui-ci repose sur le principe d'un échange des titres émis par Heta Asset Resolution AG contre des obligations zéro-coupon d'une maturité d'environ 13,5 ans, émises par le Land de Carinthie via une entité spécifique et bénéficiant de la garantie explicite de la République d'Autriche.

Le 4 octobre 2016, le Ministre des Finances autrichien a annoncé qu'une majorité de créanciers avaient accepté l'accord proposé, permettant la mise en œuvre de celui-ci. L'échange des titres a eu lieu durant le mois d'octobre. Dexia a ensuite vendu les titres reçus dans le marché.

L'impact net positif, correspondant à la reprise de provisions sur la base des conditions prévues dans l'échange de titres, est de EUR 136 millions en coût du risque, auxquels s'ajoutent EUR 3 millions en produit net bancaire.

b- Diminution de 33 % de l'encours de crédits structurés sensibles

En 2016, Dexia a poursuivi son action volontariste d'accompagnement des collectivités locales françaises, afin de diminuer son encours de crédits structurés sensibles. Cette politique, combinée à la mise en place des fonds de soutien aux collectivités locales et au secteur hospitalier, a permis une réduction de l'encours de crédits structurés sensibles inscrits au bilan de Dexia de 33 % par rapport à fin 2015 et de 67 % par rapport à mai 2012, pour atteindre EUR 651 millions au 31 décembre 2016.

En ligne avec la politique mise en œuvre depuis 2013, le groupe s'est attaché à proposer à tous ses clients des opportunités de passage définitif à taux fixe.

Par ailleurs, la phase de souscription aux aides apportées par les fonds de soutien aux collectivités locales et au secteur hospitalier qui avaient souscrit des crédits structurés sensibles s'est terminée en juillet 2016. La totalité des emprunteurs qui détenaient des prêts « Hors Charte » au bilan de Dexia Crédit Local ont accepté l'aide proposée et ont signé un accord transactionnel avec le groupe, transmis à l'État, et mettant fin à tout litige né ou à naître. Ces accords couvrent l'ensemble des prêts aux clients publics dont les échéances avaient été dégradées.

Parallèlement, un nombre important de prêts non couverts par les fonds de soutien ont fait l'objet de désensibilisation.

Le nombre de litiges dans lesquels Dexia Crédit Local est impliqué diminue également fortement, passant de 147 fin 2015 à 51 au 31 décembre 2016.

2. Résultats annuels 2016

A – Présentation des états financiers consolidés annuels 2016 de Dexia SA

a – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia SA au 31 décembre 2016 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (cf. section « Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés annuels 2016 du groupe Dexia »).

B - Résultats consolidés 2016 du groupe Dexia

- *Résultat net part du groupe de EUR +353 millions en 2016, dont EUR +90 millions au titre des éléments de volatilité comptable et EUR +122 millions imputables à des éléments non récurrents*
- *Résultat récurrent à EUR 142 millions, porté par l'impact du coût du risque positif en raison de la reprise de la provision passée sur Heta Asset Resolution AG (EUR +136 millions) et par un résultat provenant de la gestion active de la situation liée aux intérêts négatifs (EUR +144 millions)*
- *Taxes bancaires et contributions aux fonds de résolution représentant environ 30% des charges d'exploitation*

a – Compte de résultat de la période² (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC					
EUR millions	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	2016
Produit net bancaire	78	-94	230	291	505
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	-134	-67	-81	-124	-407
Résultat brut d'exploitation	-56	-162	149	168	99
Coût du risque	-8	2	122	23	140
Gains ou pertes nets sur autres actifs	5	1	50	-2	54
Résultat avant impôts	-60	-158	322	189	293
Impôts sur les bénéfices	-3	-18	-11	75	43
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-3	3	4	12	17
Résultat net	-66	-173	315	276	352
Intérêts minoritaires	-11	-2	6	6	-1
Résultat net part du groupe	-55	-171	309	271	353

Au cours de l'année 2016, le groupe Dexia a dégagé un résultat net part du groupe de EUR +353 millions.

Sur l'année, le produit net bancaire atteint EUR +505 millions. Sur ce montant, EUR +90 millions sont notamment attribuables à l'impact de la valorisation des dérivés sur la base d'une courbe OIS, au calcul de la CVA, de la DVA et de la FVA, ainsi qu'au risque de crédit propre (*Own Credit Risk*).

Les coûts s'élèvent à EUR -407 millions et incluent EUR -115 millions de taxes et contributions diverses.

Le résultat brut d'exploitation atteint EUR +99 millions.

Le coût du risque et les gains et pertes nets sur autres actifs contribuent positivement au résultat, à hauteur de EUR +194 millions, dont EUR +140 millions attribuables au coût du risque. Il comprend notamment la reprise de la provision passée sur l'exposition du groupe à Heta Asset Resolution AG, d'un montant de EUR +136 millions.

Compte tenu de ces éléments, le résultat avant impôts s'établit à EUR +293 millions.

Sur l'année, l'impact fiscal est positif, à EUR +43 millions.

Le résultat net dégagé par les activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à EUR +17 millions et correspond à une reprise de provision passée pour couvrir des risques liés à des appels de garanties données lors de la cession de franchises commerciales.

Le résultat attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à EUR -1 million conduisant à un résultat net part du groupe pour l'année 2016 de EUR +353 millions.

² Les résultats du 2^e trimestre 2016 ont été retraités, un montant ayant été enregistré par erreur en compte de résultat. Ce montant a été reclassé en fonds propres.

b – Présentation analytique des résultats de la période (données non-auditées)

Le résultat net part du groupe de EUR +353 millions se compose des éléments suivants :

- EUR +142 millions sont attribuables aux éléments récurrents³ ;
- EUR +90 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable⁴ ;
- EUR +122 millions ont été générés par des éléments non-récurrents⁵.

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia présente l'évolution trimestrielle des trois différents segments analytiques retenus par le groupe de façon distincte.

Présentation analytique des résultats 2016 du groupe Dexia				
EUR millions	Eléments récurrents	Eléments de volatilité comptable	Eléments non récurrents	Total
Produit net bancaire	386	90	30	505
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-428	0	21	-407
Résultat brut d'exploitation	-42	90	51	99
Coût du risque	140	0	0	140
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	54	54
Résultat avant impôts	98	90	105	293
Impôts sur les bénéfices	43	0	0	43
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	17	17
Résultat net	141	90	122	352
Intérêts minoritaires	-1	0	0	-1
Résultat net part du groupe	142	90	122	353

³ *Éléments récurrents : éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.*

⁴ *Éléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA) et la valorisation des dérivés OTC, le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).*

⁵ *Éléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'actifs, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration.*

b.1 - Éléments récurrents

Éléments récurrents					
EUR millions	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	2016
Produit net bancaire	60	74	72	180	386
dont Revenus des portefeuilles commerciaux	154	158	148	142	603
dont Coût de financement	-145	-150	-142	-146	-583
dont Autres revenus	50	66	66	184	367
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-148	-102	-79	-99	-428
Résultat brut d'exploitation	-89	-28	-7	82	-42
Coût du risque	-8	2	122	23	140
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts	-97	-25	116	105	98
Impôts sur les bénéfices	-3	-18	-11	75	43
Résultat net	-100	-43	105	180	141
Intérêts minoritaires	-11	-2	6	6	-1
Résultat net part du groupe	-90	-41	99	174	142

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR +142 millions sur l'année 2016.

Le produit net bancaire dégagé en 2016 s'élève à EUR +386 millions, il comprend :

- Les revenus des portefeuilles d'actifs, qui atteignent EUR +603 millions. Sur 2016, ces revenus s'inscrivent dans une tendance baissière d'un trimestre sur l'autre, la réduction des portefeuilles d'actifs s'accompagnant logiquement d'une réduction des revenus ;
- Le coût de financement, qui s'élève à EUR -583 millions. Ce coût est relativement stable d'un trimestre sur l'autre. En 2016, la non-éligibilité de la dette garantie émise par Dexia aux programmes de rachat de titres menés par la Banque centrale européenne a tendu à renchérir le coût de financement. Cette tendance a toutefois été compensée par la réduction du volume des financements levés et par l'évolution de leur nature, avec une réduction des financements souscrits auprès de la Banque centrale européenne, actuellement plus onéreux pour le groupe ;
- Les autres revenus, qui s'élèvent à EUR +367 millions. Ces revenus correspondent principalement aux revenus liés à la gestion de l'actif et du passif (Asset and Liability Management). Par ailleurs, le groupe a engagé une politique de gestion active de la situation liée aux taux d'intérêt négatifs, permettant de dégager un revenu de EUR +144 millions sur l'année.

Les coûts atteignent EUR -428 millions. Ils incluent EUR -90 millions de taxes bancaires et contributions aux fonds de résolution, majoritairement comptabilisées au cours du 1^{er} trimestre, en application de la norme IFRIC 21. En excluant ces taxes et contributions, les coûts opérationnels sont maîtrisés.

Porté par la reprise de provision sur Heta Asset Resolution AG, d'un montant de EUR +136 millions, le coût du risque a un impact positif de EUR +140 millions.

L'impact fiscal est positif et s'élève à EUR +43 millions sur l'année. Il résulte principalement des différents transferts intragroupe d'actifs, dans le cadre de la centralisation des activités du groupe sur ses systèmes de gestion à Paris.

b.2 - Éléments de volatilité comptable

Sur l'année 2016, les éléments de volatilité comptable ont eu un impact positif de EUR +90 millions, essentiellement portés par l'évolution favorable de la valorisation des dérivés sur la base d'une courbe OIS, qui fait plus que compenser l'impact négatif de la DVA, du risque de crédit propre (*Own Credit Risk*) et de la FVA. L'évolution des conditions de marché a été défavorable au groupe sur le 1^{er} semestre, notamment à la suite du vote en faveur de la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne, avant une amélioration au 2^e semestre.

b.3 - Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comptabilisés sur l'année 2016 s'élèvent à EUR 122 millions et comprennent notamment :

- Des gains liés à la gestion active du bilan (EUR +55 millions sur l'année) ;
- Une contribution extraordinaire de EUR -25 millions au Fonds de résolution national italien, versée par Dexia Crediop au 4^e trimestre ;
- Un gain de EUR +50 millions réalisé sur la cession de la tour CBX à La Défense.

3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Réduction du bilan de EUR -17,5 milliards par rapport à fin 2015 ; volatilité importante du total de bilan au cours de l'année
- Ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia à 16,2 %⁶ ; déduction de 60 % de la réserve AFS souveraine et non souveraine du capital réglementaire

a - Évolution annuelle du bilan

Au 31 décembre 2016, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 212,8 milliards, en réduction de EUR -17,5 milliards par rapport au 31 décembre 2015 et de -23,1 milliards par rapport au 30 juin 2016.

A taux de change constant, la baisse annuelle de l'actif du bilan est principalement liée à la réduction du portefeuille d'actifs. A la fin 2016, le portefeuille d'actifs s'élève à EUR 116,9 milliards, en réduction de EUR -15,3 milliards depuis la fin 2015, dont EUR -10,2 milliards d'amortissement naturel et EUR -5 milliards de cessions et remboursements anticipés. En 2016, les priorités en matière de cession d'actifs ont porté sur le renforcement de la solvabilité, en ciblant des actifs fortement pondérés, et sur la réduction du risque.

Au passif et à taux de change constant, la baisse annuelle du bilan se traduit principalement par une réduction de EUR -16,1 milliards du stock des financements de marché et des financements des banques centrales.

Sur l'année, l'impact des variations de change sur l'évolution du bilan se chiffre à EUR +0,8 milliard.

Le total de bilan a connu une évolution très contrastée au cours de l'année 2016, en raison notamment de sa sensibilité aux taux d'intérêt et au change. Au 1^{er} trimestre, le total de bilan s'est inscrit en progression, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt qui a engendré une progression du montant du cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés et une progression de la valorisation des éléments en juste

⁶ Incluant le résultat net positif de l'exercice.

valeur, ainsi que la progression de la réserve de liquidité placée auprès des banques centrales. La tendance s'est inversée aux 2^e et 3^e trimestres, la réduction des portefeuilles d'actifs et des encours placés auprès des banques centrales faisant plus que compenser l'effet de la baisse des taux. Cette tendance baissière s'est accélérée au 4^e trimestre, dans un contexte plus favorable pour le groupe de remontée progressive des taux d'intérêt.

b - Solvabilité

b.1 – Exigences prudentielles applicables à Dexia en matière de solvabilité

En décembre 2016, la Banque centrale européenne (BCE) a communiqué à Dexia ses conclusions dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process, SREP*). Elle a, entre autres, communiqué à Dexia les exigences réglementaires qualitatives et quantitatives en matière de fonds propres qui seront applicables à Dexia SA ainsi qu'à ses principales entités, à partir du 1^{er} janvier 2017, conformément au Règlement (UE) n°102 4/2013 du Conseil du 15 octobre 2013.

La BCE a imposé au groupe Dexia le respect d'un ratio de capital total (*Total Capital ratio*) de 9,875 %, incluant le coussin de conservation du capital de 1,250 %.

Ces niveaux sont également applicables à Dexia Crédit Local, sur une base consolidée.

b.2 - Ratios de solvabilité

Au 31 décembre 2016, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe Dexia atteignent EUR 7 011 millions, contre EUR 8 180 millions au 31 décembre 2015. Cette diminution s'explique principalement par la déduction de 60 % de la réserve AFS en 2016 contre 40% en 2015, conformément au calendrier défini par la directive CRD IV. Par ailleurs, jusqu'au 30 septembre 2016, le groupe Dexia bénéficiait d'une discrétion nationale l'autorisant à ne pas déduire de son capital réglementaire la réserve AFS liée aux titres souverains. La prise en compte de ces deux mesures porte le montant déduit du capital réglementaire au titre de la réserve AFS à EUR -2.7 milliards au 31 décembre 2016, alors que ce montant était de EUR -1,2 milliard au 31 décembre 2015. L'effet de ces mesures est partiellement compensé par le résultat net positif de l'exercice, ainsi que par un ensemble de mesures incluant la vente d'actifs fortement pondérés ou de participations directement déduites des fonds propres et visant à renforcer la base en capital réglementaire du groupe.

Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres s'établissent à EUR -5,7 milliards au 31 décembre 2016, en progression de EUR -0,3 milliard sur l'année, principalement du fait de l'élargissement des marges de crédit sur les obligations souveraines, en particulier l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Ce mouvement a été marqué sur le 1^{er} semestre de l'année et la tendance s'est inversée au 2^e semestre.

A la fin 2016, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 43,4 milliards, dont EUR 41,0 milliards au titre du risque de crédit, EUR 1,4 milliard au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel. Pour rappel, les actifs pondérés des risques s'élevaient à EUR 51,4 milliards à fin 2015, dont EUR 48,2 milliards au titre du risque de crédit, EUR 2,2 milliards au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel. Au niveau du risque de crédit, la baisse est majoritairement induite par la réduction du portefeuille d'actifs. La baisse des actifs pondérés des risques de marché est, quant à elle, liée à la baisse du risque de taux général et spécifique et à la réduction du risque de change spécifique.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 »⁷ de Dexia s'établit à 16,2 % au 31 décembre 2016. A compter du 1^{er} janvier 2017, Dexia doit respecter les exigences de solvabilité de la

⁷ Ratio incluant le résultat net de l'exercice.

BCE, soit un ratio « Total Capital » de 9,875 %. Au 31 décembre 2016, le ratio « Total Capital » de Dexia s'élève à 16,8 %. Au 1^{er} janvier 2017, il est estimé à 14,5 %, après déduction de 80 % de la réserve AFS liée aux actifs souverains et non souverains.

Le ratio « Common Equity Tier 1 » et le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'élèvent respectivement à 13,1 % et 13,4 % au 31 décembre 2016. Au 1^{er} janvier 2017, le ratio « Total Capital » est estimé à 11,3 %.

B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- *Gestion prudente de la liquidité, dans un environnement de marché délicat*
- *Réduction significative du volume de financement au cours de l'année*
- *Importante baisse du recours au financement de la Banque centrale européenne*

En 2016, le groupe a adopté une politique de gestion prudente de sa liquidité, afin d'anticiper d'éventuels dysfonctionnements des marchés. Parallèlement, il a fait évoluer favorablement son mix de financement, en réduisant son recours au financement souscrit auprès des banques centrales.

Dans ce contexte, le montant net de collatéral versé par le groupe en garantie de ses dérivés a connu une volatilité assez marquée au cours de 2016, atteignant EUR 38,3 milliards avant de progressivement revenir au niveau de la fin 2015. Au 31 décembre 2016, le montant net de collatéral s'élève à EUR 32,7 milliards, contre EUR 32,1 milliards à fin 2015.

Dans le même temps, le volume de financement de la banque s'est significativement réduit, passant de EUR 162,8 milliards en décembre 2015 à EUR 146,5 milliards à la fin de l'année 2016. Cette évolution s'explique principalement par la réduction de la taille des portefeuilles d'actifs.

Sur l'année, le groupe a fait évoluer sa structure de financement au profit des sources de financement les moins onéreuses. Ainsi, la banque a ramené l'encours souscrit auprès de la Banque centrale européenne à EUR 655 millions au 31 décembre 2016, sous la forme de LTRO, alors que cet encours s'élevait à EUR 15,9 milliards un an auparavant.

Au cours de l'année, Dexia a lancé avec succès diverses transactions publiques à long terme, en euro, en dollar US et en livre sterling, sur des maturités allant de 3 à 7 ans. Ces émissions de EUR 5,5 milliards, USD 3 milliards et GBP 0,8 milliard, combinées à une activité dynamique en matière de placements privés ont permis de porter le total des financements garantis à long terme à un montant équivalent de EUR 13,2 milliards, couvrant ainsi les besoins de 2016 dès le mois de septembre et permettant d'anticiper le programme de financement pour 2017. Parallèlement, le groupe a été très actif sur son refinancement à court terme par le biais de différents programmes garantis en euro et en dollar US. Au total, 544 transactions à court terme auront été réalisées pour un total de EUR 50,5 milliards. La durée de vie moyenne de ces financements à court terme se maintient au-delà de 7 mois. Au 31 décembre 2016, l'encours de dette garantie s'inscrit en hausse, à EUR 71,4 milliards, contre EUR 61 milliards fin 2015.

Le groupe est également resté actif sur le plan de ses financements sécurisés de marché à court et long terme, avec un encours quelque peu inférieur à l'an passé, passant de EUR 67,4 milliards à fin 2015 à EUR 58,4 milliards au 31 décembre 2016, proportionnellement à la réduction du stock d'actifs éligibles à ce type de financement.

En conséquence, au 31 décembre 2016, la majorité du financement du groupe repose dorénavant sur les financements garantis et les financements sécurisés de marché, pour 49 % et 41 % respectivement, alors que le financement auprès des banques centrales a été significativement réduit (0,4 %). Le groupe conserve toutefois la possibilité d'accéder à ce dernier type de financement, en cas de nécessité.

A la fin 2016, le groupe Dexia dispose d'une réserve de liquidité de EUR 18,2 milliards, dont EUR 14,9 milliards sous forme d'actifs éligibles auprès de la Banque centrale européenne. Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du groupe s'élève à 80 %.

Annexes

Annexe 1 – Bilan simplifié (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan			
EUR m	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016
Total de l'actif	230 281	235 887	212 771
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	4 835	3 296	4 222
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	20 176	22 203	17 781
Instruments dérivés de couverture	6 672	7 710	6 830
Actifs financiers disponibles à la vente	22 257	20 468	16 568
Prêts et créances sur la clientèle	127 876	128 181	119 206
Comptes de régularisation et actifs divers	38 346	43 395	36 884
Total des dettes	225 733	232 443	208 197
<i>Dont</i>			
Banques centrales	15 932	7 350	690
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	22 779	23 706	18 676
Instruments dérivés de couverture	29 978	39 764	33 796
Dettes envers les établissements de crédit	48 780	46 284	40 238
Dettes représentées par un titre	91 532	97 574	98 524
Capitaux propres	4 548	3 444	4 574
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	4 118	3 039	4 147

Annexe 2 – Adéquation du capital (données non auditées)

EUR m	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016
Common equity Tier 1	8 180	7 401	7 011
Actifs pondérés des risques	51 414	49 960	43 356
Ratio common equity Tier 1	15,9%	14,8%	16,2%

Le ratio « Common equity Tier 1 » au 30 juin 2016 a été retraité. A la suite d'une erreur de comptabilisation, une partie de la réserve des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie a été reclassée en réserves consolidées. Ce reclassement n'a pas impact sur le total des fonds propres.

Annexe 3 – Exposition au risque de crédit (données non auditées)

Répartition par zone géographique			
EUR m	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016
Etats-Unis	28 753	26 892	23 897
Italie	27 244	27 396	25 512
France	26 617	25 081	25 484
Royaume-Uni	25 821	26 916	25 461
Allemagne	22 308	22 672	20 689
Espagne	16 933	15 868	14 154
Japon	7 560	8 787	7 479
Portugal	4 193	4 093	3 905
Europe centrale et de l'Est	2 895	2 429	1 843
Canada	2 717	2 864	2 655
Belgique	2 204	2 182	2 035
Autriche	1 575	1 559	1 118
Scandinavie	1 471	1 280	1 229
Hongrie	946	687	275
Asie du Sud-Est	845	907	620
Amérique centrale et du Sud	552	509	490
Suisse	520	592	399
Pays-Bas	499	567	390
Turquie	496	443	367
Irlande	160	101	103
Grèce	153	146	128
Luxembourg	125	104	85
Autres	7 203	7 159	6 347
Total	181 792	179 235	164 665

Répartition par type de contrepartie			
EUR m	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016
Secteur public local	94 426	96 018	89 298
Souverains	29 511	26 958	25 458
Etablissements financiers	24 781	24 496	20 123
Financements de projets	14 734	14 471	13 515
Entreprises	8 463	8 179	7 607
ABS/MBS	8 039	7 378	6 600
Rehausseurs de crédit	1 837	1 733	2 062
Particuliers, PME, indépendants	2	2	2
Total	181 792	179 235	164 665

Répartition par notation			
	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016
AAA	16,5%	16,9%	17,6%
AA	22,0%	20,3%	18,5%
A	21,7%	23,8%	24,2%
BBB	27,8%	28,4%	29,4%
Non Investment Grade	10,7%	9,3%	9,2%
D	1,1%	1,1%	0,9%
Pas de notation	0,2%	0,2%	0,3%
Total	100%	100%	100%

Annexe 4 – Exposition sectorielle du groupe au 31 décembre 2016 (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays							
EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont rehausseurs de crédit
Italie	25 512	10 750	843	457	47	13 415	
France	25 484	15 585	3 750	3 488		2 661	
Royaume-Uni	25 461	11 952	9 620	1 854	1 575	63	397
Etats-Unis	23 897	12 448	806	3 224	4 277	1 477	1 665
Allemagne	20 689	17 537	227	2 510		415	
Espagne	14 154	6 785	2 003	4 360	441	565	
Japon	7 479	5 484		1 150		845	
Portugal	3 905	1 794	115	16	85	1 894	
Pologne	1 161	2		0		1 159	
Turquie	367	4	3	360			
Hongrie	275	2		0		273	
Grèce	128	50	78				

Annexe 5 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs			
EUR m	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016
Actifs dépréciés	1 532	1 544	1 064
Provisions spécifiques ⁽¹⁾	556	539	321
Ratio de couverture ⁽²⁾	36,3%	34,9%	30,2%
Provisions collectives	422	422	416

(1) Provisions sur les prêts et créances et sur les titres à revenu fixe classés en disponibles à la vente

(2) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

Annexe 6 – Notations

Notations au 22 février 2017			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	BBB+	Stable	F2
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
Dexia Crédit Local (dette garantie)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)			
Standard & Poor's	A	Stable	-

Annexe 7 – Litiges

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, en tant que défendeur ou requérant.

Les faits nouveaux et développements les plus significatifs intervenus durant le 4^e trimestre 2016, liés aux litiges et enquêtes en cours dans lesquels Dexia est assigné sont résumés ci-dessous.

Les données actualisées ci-dessous doivent être lues conjointement avec les résumés correspondants mentionnés dans le rapport annuel 2015 de Dexia, dans le rapport financier semestriel 2016, ainsi que dans les déclarations intermédiaires des 1^{er} et 3^e trimestres 2016 (disponibles sur le site www.dexia.com).

Sur la base des informations connues de Dexia au 31 décembre 2016, les faits nouveaux survenus au 4^e trimestre 2016 et début 2017 liés aux litiges et enquêtes en cours et faisant l'objet d'un résumé dans le rapport annuel 2015 mais pour lesquels aucune mise à jour n'est fournie ci-dessous n'étaient pas considérés comme susceptibles d'avoir une incidence majeure sur la situation financière du groupe à cette date, ou les informations disponibles à cette date ne permettaient pas au groupe d'évaluer avec précision l'ampleur éventuelle d'une telle incidence.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date de référence précitée, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe sont reflétées dans les états financiers consolidés résumés du groupe. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s) et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

Décision favorable à Dexia dans un dossier « crédits structurés »

Une décision judiciaire favorable à Dexia a été rendue en janvier 2017 par le Tribunal de commerce de Nanterre dans un dossier l'opposant à la Société d'aménagement de la ville de Lyon (SACVL), entité en principe non-couverte par la loi de validation. Contrairement à ce qui avait été décidé en septembre 2016 par le Tribunal de Grande Instance de Nanterre dans un dossier concernant également une entité non-couverte par la loi de validation, le Tribunal de commerce a ici décidé de ne pas suivre la jurisprudence CG 93 relative à la référence au taux effectif global dans le fax de confirmation et a débouté le demandeur de l'ensemble de ses demandes.

Nouvelles décisions de la Cour Suprême néerlandaise dans certains contentieux impliquant Dexia Nederland

Au quatrième trimestre 2016, la Cour Suprême néerlandaise a rendu plusieurs décisions en faveur de Dexia Nederland concernant notamment (i) les éléments à prendre en compte pour déterminer si le risque financier du client au moment de la conclusion du contrat était acceptable ou pas ; et (ii) les allégations selon lesquelles Dexia Nederland n'aurait jamais effectivement acheté les actions visées par les opérations de share leasing. L'ensemble des arguments défavorables à Dexia Nederland ont été rejetés.

Début 2017, la Cour Suprême a par ailleurs rendu une décision sur la manière dont doit s'imputer le solde des contrats de share leasing arrivés à terme en ayant généré un résultat positif sur les dettes restantes des clients. Une évaluation de l'impact précis est actuellement en cours, prenant en compte les remboursements déjà effectués.

Décision relative à l'accord conclu avec certains actionnaires minoritaires de Dexia Israel

Le 25 janvier 2017, le Tribunal de Tel Aviv a rendu la deuxième partie de la décision approuvant le règlement transactionnel conclu avec les plaignants ainsi que les montants dus aux plaignants et à leurs conseils. Cette décision permet à Dexia Israël d'initier maintenant un processus d'égalisation de ses catégories d'actions et de payer un dividende à tous les actionnaires.

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles

+32 2 213 57 39

Service Presse – Paris

+33 1 58 58 58 49

Contact investisseurs

Investor Relations - Paris

+33 1 58 58 82 48

Investor Relations - Bruxelles

+32 2 213 57 66